

Objet : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 13 Octobre 2016

Présents : CANRON Frédérique - DELAINE Sylvie - DUTEURTRE Christiane - HERVY Martine - JAWORSKY Danièle - JAWORSKY Gérard et DIETZ Arlène - LEVEQUE Christelle – PMOPONNE Sandrine - RAGUET Nadine- VANDENBUSSCHE Allan.

Excusés : FALLET Antoine, GRAVEY Benjamin, MOTTARD Marceline et VERRIER Didier.

Absente : DEZUTTER Marie-Joëlle

Invités : SOUPIROT Olivier –GARCIA Antonin.

La séance est ouverte à 19 h.00

Avant de passer à l'ordre du jour :

Le Président souhaite connaître l'avis du CA sur le mode des élections :

- Les différents clubs représentés au CA jugent ce nouveau mode pas clair, ambigu, flou.
- Pour simplifier les prochaines élections prévues en 2020, les Statuts pourraient être modifiés ; le CA du Comité y est favorable pour ne pas demander la parité quant aux représentants des clubs.
- Principe : une liste de 10 personnes + 9 représentants de clubs. A ce jour, reste trois postes réservés aux hommes : les Statuts ne prévoyant pas la possibilité d'être coopté, on peut faire appel aux clubs n'ayant pas communiqué de noms pour ces élections pour être invité au prochains CA. Le Président le proposera à Brienne, Bar sur Seine, Nogent, Vendevre, Vallée d'Armançe et Pays d'Orient.
- Pour la nouvelle région Grand Est, élection d'une liste + un collègue Comité : deux représentants par département (le Président et un suppléant).

Peuvent être exclus du CA, les membres absents 3 fois sans excuses ou des excuses non validées par le CA.

Le jour retenu pour réunir le CA est le jeudi.

Dates retenues pour les CA :

Les Statuts demandent la réalisation d'un CA par saison, le Règlement Intérieur, trois CA au minimum par saison.

- Jeudi 15 décembre 2016 +repas Noel
- Jeudi 30 mars 2017
- Les autres CA seront déterminés en début d'année 2017.

Dates retenues pour les BD :

Les BD seront élargis aux présidents de Commission :

- 17 ou 24 novembre 2016
- 2^{ème} quinzaine de janvier 2017
- 2 ou 9 mars 2107
- 20 ou 27 avril 2017
- Les autres BD seront planifiés en début d'année 2017.

Autres dates :

- Finales Départementales : 10 et 11/06/2017
- Finales Régionales 17 et 18/06/2017
- Assemblée Générale du Comité : 25/06/2017 ??

Commission d'Organisation des Compétitions :

Benjamin GRAVEY est président de la Commission ; la composition de cette Commission n'est pas encore fixée ; il faut inciter les clubs à y participer.

La première partie de championnat a été réalisée par Gérard, la deuxième partie sera réalisée par Benjamin. Le Comité a envisagé en début de saison la mise en place de championnats -13 et -15 en loisirs si la Ligue ne proposait pas de championnats cohérents pour ces catégories.

Le Comité déplore le manquement dans l'organisation du championnat -15 féminines où 3 équipes (Brienne, Reims et Carignan) n'ont toujours pas de championnat de créé sinon un tournoi à organiser dans chacun des clubs ! Cette situation ne va pas favoriser le développement du handball féminin déjà en difficultés.

- Nouveaux championnats :

Moins 9 : Tournois avec 8 clubs engagés (Rosières 3, Romilly et Ste Savine 2, et 1 pour Bar sur Seine, ETAC, Ste Maure, Vallée Vanne et Vendeuve). Si plus d'équipes, le club prévient le club organisateur pour qu'il puisse s'organiser ; on peut jouer sur 3 terrains en largeur.

La 2ème phase se jouera sur terrain de Basket avec but de mini hand.

- Coupe de l'Aube :

+16 masculins : Anglure souhaite intégrer la coupe de l'Aube. Le Conseil d'Administration valide cette demande. Le Président prévient le club d'Anglure.

-13 M = 5 équipes (Rosières, Romilly, Pays d'Orient, Ste Maure et ETAC)

-11 M = 5 équipes (Bar sur Seine, Rosières, Romilly, Ste Maure et ETAC)

-13 F = 3 équipes (Rosières, Ste Maure et Arcis)

-11 F = 4 équipes (Bar sur Seine, Rosières, Ste Maure et Arcis).

Les finales des Coupes de l'Aube se dérouleront à Ste Savine.

Commission d'Arbitrage :

Didier Verrier est président de la Commission ; sa composition n'est pas encore fixée ; il faut inciter les clubs à y participer.

Deux réunions (10 et 14 septembre) de formation regroupant 33 arbitres départementaux ont été réalisées (tests physiques et tests écrits), les tests physiques réalisés étant calqués sur les tests physiques de la Ligue. Les nouvelles règles d'arbitrage ont été présentées. Une réunion de rattrapage est envisagée pour les retardataires.

La réunion des délégués sera faite prochainement.

Stages

- Stage du 24 au 26 octobre 2016 à Rosières, sans de possibilité d'hébergement : les parents récupéreront les enfants tous les soirs et les frais de déplacements seront remboursés.
 - Encadrement du stage féminin : Cathy Mayayo, Antonin Garcia et Emma Cannaud
 - Encadrement du stage Garçons : Olivier Soupirot, Andric Brun et Ludwig Duboille

Hébergement : ce n'est pas un problème de coût, l'auberge de jeunesse n'a pas encore retrouvé son habilitation pour accueillir des enfants (les travaux ont été faits mais la Commission de Sécurité départementale n'a pas encore donné son accord).

Autres possibilités :

- à Ste Maure (école d'agriculture) mais là aussi, pas d'agrément,
- au lac à Mesnil St Père où le coût est identique au Centre sportif,
- à Bar sur seine.

Pour des stages excentrés, étudier la faisabilité des déplacements par minibus.

- Stage du 13 au 15 février 2017 : au Centre Sportif de l'Aube.
- Stage des 4 Comités dans les Ardennes

Intercoms

- 1^{er} Tour : 11 novembre 2016 à Taissy, organisé par la région
- 1^{er} Tour National : 26-27 novembre 2016
- 2^{ème} Tour National: 4- 5 mars 2017
- 3^{ème} Tour National: avril 2017
- Finales : Pentecôte

- Matériels :

Les pharmacies ont été remplacées.

Pas de ballons en nombre suffisant : le CA valide l'achat d'une vingtaine de ballons sur présentation de devis, les ballons nécessaires pour jouer sans colle sont chers (70€).

Olivier présentera également les devis pour l'achat d'un jeu de maillots (2^{ème} couleur).

Equipe Technique Départementale :

Le Président affiche la volonté d'en faire une vraie commission responsable de la gestion du développement, de la Technique et de la Formation notamment des animateurs.

Olivier, responsable de l'ETD, doit être entouré de tous les clubs ; cet ETD remplace la Commission de développement et ne sera efficace que si les clubs s'investissent dans les animations proposées par le Comité.

Objectifs : Mettre en place des conditions pour développer les clubs (réfléchir sur quels services à proposer aux clubs).

Le CA décide que les personnes qui participeront à cette ETD seront remboursées de leurs frais de déplacement.

Florian peut aider également à la mise en place de cette ETD.

La ligue organise une réunion le 8 novembre sur la question du développement en Champagne Ardenne.

Sandball : Nathalie Vigneux a inscrit le Comité de l'Aube pour des animations en juillet 2017 sur les sites de Dienville et Mesnil St Père. Brienne organise chaque année une journée au lac (Dienville) ; il resterait à faire le reste de la semaine. Le Président voit avec Nathalie pour les conditions de ces interventions.

Trésorerie

- Les cotisations départementales et les factures engagements seront adressées aux clubs prochainement

- Clubs absents à l'AG électorale

- Bar sur Aube : 82 € x 3 pouvoirs = 246 € amende

- Nogent : 82 € x 2 = 164 € amende

Le CA décide d'un sursis pour ces deux clubs.

Questions diverses

Déroulement des AG :

- 1 fois sur l'agglomération

- 1 fois hors agglomération

Un appel aux clubs sera fait par le Président ; la réponse sera donnée au prochain CA de décembre.

Déboutée de l'ensemble de ses demandes et condamnée aux dépens le 17 décembre 2015, Madame Dominique SIMON a fait appel de ce jugement. La décision de la Cour d'Appel fixée au 3 octobre, sera rendue le 30 novembre 2016.


Ema Canaud sollicite le Comité pour l'organisation d'un stage de jeunes joueuses fin août 2017, avec la participation de quelques joueuses de l'équipe de France. Ce stage est effectué dans le cadre de son BPJEPS.

La séance est levée à 21 h45

La secrétaire Générale


Christiane DUTEURTRE

Le Président,


Gérard JAWORSKY.